

Madame, Monsieur,  
J'ai le plaisir de vous inviter à participer au :

## CONSEIL MUNICIPAL,

en séance publique ordinaire, qui se déroulera le

# MARDI 18 JANVIER 2022 – 20H00

## Salle de Réunion de Dagrone

6 place du Marché – 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

**Le port du masque est obligatoire dans les lieux clos.**

**Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition.**

### LE PUBLIC EST AUTORISE

### JUSQU'À 5 PERSONNES MAXIMUM

Application du II de l'article 6 de la loi n°2020-11379 du 14/11/20 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n°2021-689 du 31/05/2021.

L'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10/11/2021 portant diverses dispositions de vigilance prorogées ces mesures jusqu'au 31/07/2022.

# ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2021

#### AFFAIRES GENERALES

- 2 - Syndicat Intercommunal du Pôle de Sécurité du canton d'Auneau et de la gestion du local de la Trésorerie d'Auneau (SIPSTA) : sortie de communes du syndicat

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

- 3 - Modification statutaire relative au transfert du contingent incendie

#### FINANCES

- 4 - Subvention exceptionnelle attribuée aux Jeunes Sapeurs Pompiers

#### URBANISME

- 5 - Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire communal
- 6 - Acquisition parcelle AS 96 – rue Marceau


#### RESSOURCES HUMAINES

- 7 - Recrutement pour deux accroissements temporaires d'activité à temps non-complet

#### DIVERS

- 8 - Questions diverses

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

  
Jean-Luc DUCERF  
Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien